

PAS À PAS

MASA - Cidex 25, Boîte Postale n° 40 - 77176 Savigny-le-Temple
N° d'Affiliation à la Fédération Française de la Randonnée Pédestre : 04170 - N° SIRET : 433 890 522 00017 APE 926C -
N° d'Agrément Jeunesse et Sports : AS 77 03 1137



Randonnée découverte des Iles Charentaises (Ré, Aix, Oléron) en Juin 2016

Ce séjour (de 9 jours 8 nuitées) a pour objectif de vous faire découvrir les différents aspects des îles de Charente, proches les unes des autres mais si différentes. Nous parcourrons les îles de Ré, d'Aix et d'Oléron et, dans l'embouchure de la Seudre, le domaine bien connu de Marennes et ses huîtres.

Principe de la randonnée découverte

Du **lundi 6 juin** (dîner) au **mardi 14 juin** (petit-déjeuner).

Chaque journée comprend :

- un circuit **totalisant 14 à 20 km**
- **éventuellement un centre d'intérêt local.**

Une journée est consacrée à la visite de l'île d'Aix avec traversée en bateau

Le nombre maximum de participants est fixé à 26 personnes

L'hébergement

Il y aura deux hébergements :

- un sur l'île de Ré pour 4 nuitées
- un sur l'île d'Oléron pour 4 nuitées

Sur l'île de Ré nous serons accueillis au Village de vacances « Ré la Blanche » (groupe vacances pour tous) situé au cœur de Bois-Plage

(Piscine, vélos, plage à moins d'un km, etc.)

- Hébergement en chambre double, pension complète
- Repas pique-nique fournis par le centre,
- Draps et linges de toilette fournis

Sur l'île d'Oléron nous serons accueillis au Village de vacances « Arc en Ciel » (groupe Cap France) situé à proximité de Saint-Trojan-les-bains

(Piscine, vélos, plage à 1.5 km, etc.)

- Hébergement de type confort, en chambre double, pension complète
- Repas pique-nique fournis par le centre,
- Draps et linges de toilette fournis

Le programme

Les circuits sont balisés, pour la plupart, par le comité départemental de randonnée pédestre. Les déplacements vers les lieux de départ des circuits se feront en véhicules particuliers.

Ile de Ré

J1 - lundi 6 : Arrivée au centre « Ré la Blanche »

- Accueil vers 17h00
- dîner

J2 - mardi 7 : Ars en Ré et la presqu'île de Loix

- le matin, découverte du fiers d'Ars (9 km)
- l'après-midi la pointe du Groin à Loix (10km)
- Visite de l'écomusée du marais salant et du village artisanal à Loix

J3 - mercredi 8 : St Clément et les portes en Ré

- découverte de la réserve naturelle de Lilleau des Niges (20 km)
- pour ceux qui le souhaitent, le phare des baleines (257 marches !)

J4 - jeudi 9 : St Martin et La Flotte

- le matin, boucle entre la Flotte et St Martin (11 km)
- l'après-midi, boucle entre la flotte et l'abbaye des Chateliers (9km)
- Visite de la Maison du Platin à La Flotte.

Libération des chambres de Ré le vendredi 10 matin après le petit-déjeuner avant 9h00

Ile d'Aix

J5 - vendredi 10 Le tour de l'île d'Aix

- Embarquement à Fouras (pointe de la fumée)
- découverte de l'île à pied (8 km)
- retour à Fouras, direction l'Ile d'Oléron

Ile d'Oléron

J5 - Vendredi 10 Arrivée au centre « Arc en Ciel »

- Accueil vers 17h00
- dîner

J6 - samedi 11 : Saint Trojan

- découverte de la forêt domaniale et du littoral de St Trojan (18 km)

J7 - dimanche 12 : Marennnes et le fort Louvois

- découverte escapade sur les chemins de la campagne Marennaise (16 km)
- Visite du Fort Louvois

J8 - lundi 13 : Château d'Oléron et la Cotinière

- découverte de la ville fortifiée du Château d'Oléron et ses environs..... (12 km)
- découverte du port des Salines
- Visite du Port de la Cotinière, vous assisterez à la Criée de 15h30 en privatif

J9 - mardi 14 Fin du séjour

- départ après le petit déjeuner, libération des chambres avant 9h30,
- possibilité d'une dernière visite sur le continent à Ronces Les Bains,

Nota : les animateurs se réservent la possibilité d'adapter ce programme en fonction des conditions climatiques

Le voyage

- Véhicules particuliers. Voyage à organiser par les participants.
(prix non inclus dans le coût du séjour)
- Pour la journée à l'île d'Aix nous prendrons le bateau à Fouras lors du changement d'hébergement.
Le parking et la traversée sont inclus dans le coût du séjour

Annulation d'une inscription

Sur justificatif exclusivement :

Hébergement : l'assurance annulation est proposée par les 2 centres

- Coût 7 euros par personne compris dans le coût du séjour
- Voir conditions du contrat

Pour les autres services (transport, visites, etc.)

- le remboursement sera fonction des conditions appliquées par chaque fournisseur

Budget estimé

Hébergement pension complète + annexes (bateau, parking, visites, etc.)

Total séjour / personne → 520 € base plus de 20 personnes

Important : Bien que très exceptionnelles (exemple changement de TVA), les dépenses supplémentaires facturées par les prestataires seront demandées aux participants à l'issue du séjour.

Conditions de règlement

L'échéancier proposé est le suivant :

- **1^{er} acompte de réservation de 100 euros par personne avant le 15 aout 2015**

Puis, a votre choix :

- **Règlement du solde de 420 euros en une seule fois avant le 30 avril 2016**
(nota : cette option pourra être annulée si des fournisseurs exigent des règlements échelonnés)
 - **Ou paiement fractionné :**
 - **2eme acompte de 150 euros par personne avant le 31 janvier 2016**
 - **3eme acompte de 150 euros par personne avant le 31 mars 2016**
 - **4eme acompte (ou solde) de 120 euros par personne avant le 31 mai 2016**
-

PAS À PAS

MASA - Cidex 25, Boîte Postale n° 40 - 77176 Savigny-le-Temple
N° d'Affiliation à la Fédération Française de la Randonnée Pédestre : 04170 - N° SIRET : 433 890 522 00017 APE 926C -
N° d'Agrément Jeunesse et Sports : AS 77 03 1137



Randonnée découverte des Iles Charentaises (Ré, Aix, Oléron) en Juin 2016

86

Bulletin d'inscription

Nom..... Prénom.....
Nom..... Prénom.....
Nom..... Prénom.....

Inscription
avant le 15 août 2015
accompagnée d'un chèque de
100€ / personne

Suivant échéancier ci-dessus, je choisis le règlement (cocher la case) :

- du solde en une seule fois

- par paiement fractionné

En cas d'annulation de ma part je m'engage à régler les éventuelles pénalités

Le :

Signature :

A retourner **avant le 15 août 2015**

au siège de "Pas à Pas"

Maison des associations, rue de rougeau, cidex 25, boîte 40, 77176 Savigny le Temple

Ou à l'adresse du trésorier :

Jacques VERDET, 25 rue du Gatinais, 77176 Savigny le Temple